

Certificat de capacité à la conception et à la mise en oeuvre d'un atelier d'éveil culturel et artistique pour enfants

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Culture, enfance, éducation, développement local, vie sociale, handicap, prévention, santé.**

Ensemble des professionnels qui, dans leur activité, sont amenés à travailler avec des enfants dans le cadre d'une relation éducative, d'une action culturelle, d'un accompagnement social ou de soin.

Code(s) NAF : **97.00Z**, **94.99Z**, **93.29Z**, **91.02Z**,
91.01Z, **90.03B**, **90.03A**, **86.90F**,
86.90E, **86.90D**, **86.10Z**, **87.90A**,
88.91B, **88.91A**, **90.01Z**

Code(s) NSF : **335**, **331**, **330**

Code(s) ROME : **J1507**, **J1412**, **J1304**, **K1202**, **L1202**

Formacode : **44041**

Date de création de la certification : **09/04/2015**

Mots clés : **MEDICO-SOCIAL**, **musique**, **creche**, **culture**

Identification

Identifiant : **159**

Version du : **17/04/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Nous avons joint à notre dossier des lettres de recommandation que vous pourrez trouver ci-dessous.**

Non formalisé :

- [Lettre de recommandation de Geneviève Laurent, Présidente de l'ANECAMSP \(Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce\)](#)
- [Lettre de recommandation de Pierre Salesne, Directeur pédagogique de la société La Maison Bleue](#)
- [Lettre de recommandation de Pierre Suesser, Président du SNM PMI \(syndicat national des médecins de PMI\)](#)
- [Lettre de recommandation de Aymeric de Chalup, Sous-Directeur, Responsable du département Enfance et Parentalité de la CNAF](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Garantir un niveau de professionnalisation pour tous les professionnels qui travaillent auprès des enfants.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Nous ne sommes pas en lien avec une certification enregistrée au RNCP.

Descriptif général des compétences constituant la certification

1- Etre capable de concevoir un atelier d'éveil culturel et artistique.

- Dégager un sujet à travailler (voix, instruments, matériaux de récupération, travail au sol en danse...).
- Mettre en place un dispositif pédagogique (choix des outils et du processus).
- Imaginer les différentes formes ou constructions artistiques possibles.

2 - Etre capable de gérer l'organisation de l'atelier.

- Déterminer le nombre d'enfants et le choix d'un espace (surface, acoustique, luminosité, qualité du sol...) en fonction du projet.
- Construire le démarrage et la conclusion de l'atelier.
- Associer les collègues au respect des conditions nécessaires à l'atelier.
- Choisir et préparer le matériel nécessaire.

3 - Conduire l'atelier avec une pédagogie adaptée et l'ajuster aux différentes situations.

- Soutenir la construction collective tout en permettant l'expression individuelle.
- Favoriser la créativité des enfants.
- Prendre en compte les capacités et les réactions des très jeunes enfants.
- Ajuster les consignes.
- Assurer le respect des limites et la sécurité des enfants.

4 - Etre capable de trouver des ressources pour une pratique d'éveil artistique de qualité :

- Renforcer les compétences artistiques par une pratique active.
- Devenir un usager plus fréquent des équipements ou propositions culturels : bibliothèques, musées, centres chorégraphiques, conservatoires, lieux de spectacles.

Public visé par la certification

- Tous les métiers dans lesquels un salarié se trouve dans une relation d'éducation, d'éveil, d'animation, de soin, d'accompagnement, d'aide et de service aux enfants et à leurs familles.

Modalités générales

La certification est accessible par la voie de la formation (offre de formation) mais également par voie directe.

Certification accessible par le biais de trois dispositifs distincts :

- Evaluation des acquis à l'issue d'une formation : compte-rendu d'expérience écrit, audio ou vidéo post-formation et entretien.
- Evaluation des acquis après un temps d'analyse et de confrontation de pratique : compte-rendus d'expérience écrit, audio ou vidéo post-formation et entretien.
- Evaluation des acquis et de l'expérience par voie directe : 4 compte-rendus d'expérience écrit, audio ou vidéo et analyse de pratique avec un formateur.

In fine, le dossier du candidat sera examiné par un jury, qui attribuera la certification ou indiquera les compétences qui ne sont pas totalement maîtrisées et doivent être acquises pour accéder à la certification.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

- Développement des aptitudes pédagogiques des professionnels de la petite enfance.
- Reconnaissance sociale des professions concernées à travers l'acquisition de nouvelles aptitudes.
- Implication personnelle dans l'enrichissement culturel et social de l'espace collectif.
- Acquisition de capacités et de connaissances pour les personnes de qualification modeste.

Pour l'entité utilisatrice

- Valoriser leur projet d'établissement à travers les nouvelles compétences éducatives acquises par leurs salariés dans le domaine artistique et culturel.
- Contribuer au développement de la qualité des services à la personne.
- Elargir les projets pédagogiques des entités utilisatrices et garantir leur qualité.
- Enrichir l'offre culturelle dans un cadre pédagogique de qualité.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis à l'entrée mais l'accès à la certification n'est possible que s'il y a exercice effectif d'une activité en relation avec les enfants (post-requis).

Compétences évaluées

- Etre capable de concevoir un atelier d'éveil culturel et artistique.
- Etre capable de gérer l'organisation de l'atelier.
- Conduire l'atelier avec une pédagogie adaptée et l'ajuster aux différentes situations.
- Etre capable de trouver des ressources pour une pratique d'éveil artistique de qualité.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Centre(s) de passage/certification

- Enfance et Musique, 17 rue Etienne Marcel, 93500 Pantin

Pas de niveau

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un "Certificat de capacité à la conception et à la mise en oeuvre d'un atelier d'éveil culturel et artistique pour enfants"

Plus d'informations

Statistiques

Depuis 35 ans, 2000 professionnels en moyenne suivent chaque année les cursus qui conduiront à la certification.

Autres sources d'information

Site internet : <http://www.enfancemusique.asso.fr>